



# LA GAZETTE

N° 38 Février 2017

La suite dans la gazette 39.



## Humains sur la même planète

Lycée Pablo Neruda 35, rue Henri WALLON 38400 St MARTIN D'HERES - [www.lycee-pabloneruda38.fr](http://www.lycee-pabloneruda38.fr)- rubrique vie lycéenne

*Question d'humanité :  
racisme, antisémitisme, exclusion.  
La concorde et la paix, maintenant.*



Coffinet Léa, Costa De Oliveira Ana Lucia, Deletraz Ludivine, Jay Raphaëlle, Penelle Charlotte, Pereira Pimenta Ana, Villa Fanny de TL ; Aubert Marin, Corne Léo, Mathevet Samuel de TS3.

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS  
APPELEZ LE

**3020**

Service & appel  
gratuits

# Jonathan, Marion, Emilie...

Ces prénoms ne vous sont peut-être pas inconnus. Malheureusement, lorsque vous les avez entendus dans l'actualité il était trop tard. Ces jeunes adolescents ont été victimes de harcèlement scolaire et n'ont pas pu exprimer leur douleur dans leur établissement ou leur famille. Pourquoi ? Par peur des représailles ou par honte. Alors que c'est l'agresseur qui doit avoir honte.

## Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

<http://www.nonaharcèlement.education.gouv.fr/>

Le harcèlement est une violence physique, verbale ou psychologique répétée. Il est exercé par un ou plusieurs élèves envers un autre qui ne peut pas se défendre pour divers motifs, ou qui ne veut pas s'abaisser à recourir à la violence.

Le harcèlement scolaire réunit trois caractéristiques :

La **violence** : un ou plusieurs élèves se croient supérieurs à la victime et en profitent pour en faire usage. En réalité les agresseurs sont faibles et lâches.

La **répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se reproduisent régulièrement durant une longue période.

L'**isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, plus faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Source : *Non au harcèlement* site de l'éducation nationale

<http://www.nonaharcèlement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcèlement-cest-quoi/>

Le harcèlement naît du rejet d'une différence banale, réelle ou imaginaire : couleur de peau, handicap, troubles de la communication... Ce qui est ridicule car nous avons tous une couleur de peau, des handicaps visibles ou non, plein de petits défauts, etc.

Il prend différentes formes suivant l'âge et le sexe. Le harcèlement a plus de risques de se développer au collège mais cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas au lycée ou à l'école primaire, comme le montrent les témoignages présentés dans cette gazette. Si l'ambiance de l'établissement scolaire est tendue et que les situations de harcèlement sont mal identifiées, cela laisse plus de marge de manœuvre aux harceleurs pour maltraiter leurs victimes.

## 22% des élèves harcelés ne parlent pas de ce qu'ils vivent et 61% déclarent avoir des idées suicidaires.

Ceux qui s'adonnent au harcèlement doivent mesurer leur responsabilité, ceux qui laissent faire aussi.

Ces chiffres alarmants nous montrent combien le harcèlement est un sujet grave mais encore tabou. Pour mieux comprendre ce que ces jeunes adolescents vivent au quotidien, j'ai décidé de réunir quelques témoignages.

### La parole est aux victimes :

Le 13 février 2013, Nora Fraisse\* retrouve sa fille **Marion** pendue dans sa chambre. Elle recueille à ses côtés deux lettres : l'une expliquant ce qu'elle vivait et la deuxième, sans aucun mot, intitulée "Mes meilleurs souvenirs avec vous". Victime de harcèlement scolaire depuis des mois au seul motif qu'elle désirait travailler calmement dans une classe agitée, Marion a connu les insultes, les moqueries. Depuis, Nora, sa mère, se bat pour faire reconnaître ce qu'a vécu son enfant. Elle a fondé une association *Marion, la main tendue* pour aider les enfants victimes de harcèlement. <http://www.marionlamaintendue.com/>

\* Auteure de : « Marion, 13 ans pour toujours », Calmann-Levy, 2015, « Stop au harcèlement », Calmann-Levy, 2015

**Jonathan** Destin a écrit un livre *Condamné à me tuer* à l'âge de 20 ans. A 16 ans, il s'est immolé par le feu et est resté plongé dans le coma pendant deux mois. Tout a commencé lorsqu'il était en CM2 et cela a continué au collège. Lorsqu'il en a parlé dans le cadre d'un atelier avec une psychologue, le jeune homme s'est rétracté le lendemain car on a menacé de mort ses parents. Comment a-t-il réussi à sortir du silence ? "Après ma tentative de suicide, à ma sortie du coma, j'ai regretté mon geste. À l'époque, je pensais que c'était la seule solution pour sortir de cette situation. Aujourd'hui je sais que je me suis trompé et je voudrais que mon témoignage puisse servir d'exemple aux autres victimes de harcèlement, qu'elles le vivent dans le milieu scolaire ou professionnel ", explique-t-il. <http://www.lavoixdunord.fr/region/jonathan-destin-un-livre-comme-therapie-et-pour-aider-ja22b49744n1596862>

**Emilie** avait 17 ans lorsqu'elle a mis fin à ses jours au domicile de son père. La jeune fille, passionnée par les animaux et la lecture, tenait son journal intime dans lequel elle racontait la souffrance dans laquelle elle vivait. Ses parents ont décidé d'en dévoiler quelques extraits afin que le public découvre les ravages du harcèlement scolaire. Emilie écrit : "Déjà je ne voulais pas que mes parents sachent à quel point j'étais pitoyable. Ensuite je ne voulais pas qu'ils s'inquiètent. Et enfin je savais qu'ils iraient voir le Principal pour lui dire et je savais très bien que ça ne ferait qu'empirer la situation." <http://www.lavoixdunord.fr/50337/article/2016-09-26/harcele-au-college-emil>

En me rendant sur le site de *France TV*, sur la page *Harcèlement scolaire : Ils témoignent* <http://www.francetv.fr/temoignages/harcèlement-scolaire/>, j'ai été sidérée par la quantité de témoignages postés tous les jours par des personnes anonymes ou non, victimes de harcèlement.

## Que faire face à des situations de harcèlement ?

**Si vous êtes victime** : Parlez-en à un adulte de l'établissement en qui vous avez confiance (CPE, professeurs, infirmières...). Il peut être compliqué de parler à un adulte aussi vous pouvez vous adresser à un camarade qui s'adressera à une personne capable d'intervenir. Vos parents ou un membre de votre entourage peuvent vous aider en contactant l'établissement.

<http://www.nonaharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/je-suis-victime/>

J'ai conscience qu'il est facile de donner ces conseils lorsqu'on ne vit pas cette situation mais dites-vous qu'en parlant du harcèlement, vous agissez pour que la violence cesse contre vous-même et pour qu'elle ne se reporte pas sur d'autres élèves. Il est très important que vous soyez précis dans vos explications : date, heure, lieux des agressions, personnes impliquées...

Deux numéros gratuits sont disponibles pour vous écouter :

"Non au harcèlement" 3020

"Net Ecoute" 0800 200 000

(si le harcèlement a lieu sur l'Internet)

**Si vous êtes témoin :** Parlez-en à un adulte en qui vous avez confiance. Parlez-en à un camarade ou un à délégué de classe (parfois il est plus facile de parler à des personnes de son âge). Si vous avez peur des représailles, rappelez-vous que les adultes doivent vous protéger et que la vie d'une personne peut être en jeu.

Il est important que vous soyez le plus précis possible dans vos explications. Ne tentez surtout pas d'intervenir en usant de violence par exemple.

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/je-suis-témoin/>

Il est important de rappeler qu'en tant que **victime**, personne n'a le droit de vous faire subir de telles choses et que votre vie est en danger.

Si vous êtes **témoin** de harcèlement et que vous n'apportez aucune aide, vous vous rendez en quelque sorte complice de ce harcèlement, même si vous n'y participez pas.

Amélie Blanc, Terminale L



Ana Pereira Pimenta et Fanny Villa de TL

**Nous présentons dans cette gazette trois cas exemplaires de harcèlement**, de manière évasive et anonyme bien sûr, en école primaire, mais peu importe le lieu et le temps, ces situations similaires sont répétitives : violence et lâcheté.

L'établissement scolaire est le lieu de l'apprentissage de la justice, de l'égalité (égal ne signifie pas identique), de la concorde entre toutes les personnes **Liberté, Egalité, Fraternité** et non de la haine, de l'exclusion, de la violence et de la lâcheté. Toute situation de harcèlement qui n'est pas résolue dans la justice exigeant que la victime soit reconnue dans sa souffrance, soutenue et non pénalisée, est un échec pour nous adultes, un signe de notre défaillance, car nous avons le devoir de protéger les jeunes qui ont besoin d'avoir confiance en nous.

**C'est l'histoire d'une petite fille de huit ans**, on est encore bien petit à cet âge. Bien sûr, il y a toujours plus malheureux comme on dit, mais ce que vit cette enfant est insupportable. Insupportable parce qu'elle souffre, insupportable parce qu'elle a subi une injustice alors qu'elle est bien jeune et parce qu'elle a peut-être perdu confiance en certains adultes symboliquement importants.

Depuis la maternelle elle a de bonnes copines. Et puis voilà que celles-ci la rejettent. La maîtresse intervient à la demande des parents. La situation s'améliore pendant une semaine.

Mais peu après, la petite fille est contrainte de demander la permission de jouer avec les autres qui l'acceptent, la rejettent... la ballotent. Puis une enfant demande à une autre de ne pas manger à la cantine avec l'enfant repoussée, car "elle est méchante"... L'enfant rentre en pleurs, a de plus en plus de mal à dormir, à manger, à se concentrer en classe.

Etc.

Alors, bien sûr, on peut dire que cette enfant doit apprendre à se défendre, doit en parler de suite au lieu d'attendre. On peut lui dire aussi que pour avoir des ami(e)s elle doit être gentille...

Mais gentille ne veut pas dire soumise. Et puis c'est une enfant. Et ce n'est pas facile de parler : tous les témoignages le montrent. D'autre part, n'est-ce pas à nous adultes qu'incombe la responsabilité d'appliquer le règlement intérieur qui bannit la violence et apprend aux enfants l'obéissance à l'autorité et non la soumission à la domination, le respect et la loi et non des rapports de violence ?

« Quand on est mort on n'a pas de problèmes » : voilà ce que cette petite fille terrorisée dit un jour à ses parents engagés dans des démarches infructueuses contre ces attaques.

Après d'autres agressions, l'enfant, en rentrant de l'école, fond en larmes en disant : « Maintenant je peux mourir ».

Les parents contactent le 3020. L'enfant consulte un pédopsychiatre. L'enfant est angoissée.

Un élève lui dit qu'elle est « sale », lui inflige d'autres remarques de ce genre, lui donne une gifle, lors de la récréation à la cantine, la petite fille se plaint à une personne surveillante, l'agresseur aussi : ils sont tous les deux punis.

L'enfant finit par ne plus se confier à ses parents et elle a peur de rester seule dans sa chambre la nuit.

La fin de cette histoire est la suivante : l'enfant a changé d'école. Juste ? Educateur ?

**C'est l'histoire d'un petit garçon de neuf ans.** Ce p'tit gars n'est pas une brute, c'est sûr, mais faut-il être violent, faut-il correspondre aux normes des dominateurs pour avoir le droit d'exister tranquillement ? Le droit ? Mais il n'y a aucun droit dans cette histoire : il y a seulement de la violence. C'est bien le problème.

Les faits se produisent à la cantine, à la sortie des activités périscolaires : insultes concernant l'enfant, sa sœur, sa mère... Peut-être sont-elles trop jolies ? Coups de pied par derrière, gifles, tout cela bien sûr lorsqu'il n'y a aucun adulte présent, car ces agresseurs sont des lâches qui se cachent car ils ont peur que cela se sache. Injonction de se taire et gifles, intimidation et menace de représailles si l'enfant, plus jeune que l'agresseur (très courageux en s'attaquant à plus petit que lui) parle.

Angoisse, anxiété avant de partir pour l'école, troubles de l'appétit et du sommeil.

Heureusement, les adultes interviennent.

**C'est l'histoire d'un petit garçon qui est au CE2.** Il est copain depuis la crèche avec celui qui est désormais son agresseur. Maternelle, CP : ils sont ensemble et jouent, s'entendent bien. Ce sont de bons copains. L'un préfère jouer avec les filles, l'autre avec les garçons. L'un préfère la danse, l'autre le foot. Alors le premier commence à entendre les insultes que nous devinons. Mais ce qu'il ne comprend pas, c'est que lorsqu'ils sont seuls, son bon copain et lui, ils s'amuse bien ensemble, ils s'entendent bien. Alors l'enfant reprend espoir, chaque fois. Mais tout recommence à l'école. L'agresseur-bon-copain est avec sa bande... dont il est le chef. Et puis un autre élève arrive et ils se liguent plus encore contre l'enfant : ils se moquent de lui parce qu'il a le vertige en escalade, le bousculent, le font tomber, à la cantine. Mais quand ils se retrouvent seuls tous les trois : ils s'entendent bien. Alors l'enfant reprend espoir. Mais de retour à l'école, ça recommence. L'enfant tarde à en parler à ses parents, surtout que ces derniers connaissent les parents des enfants agresseurs, sont même amis. Sa mère lui dit qu'il y a peut-être de la jalousie à l'origine de certaines attaques dans la mesure où lui a de bonnes relations avec les filles qu'eux insultent, que l'un d'eux est amoureux de sa meilleure amie.

Un jour, à la fin de la récréation : insultes, coups de pied, coups au sol. Un instituteur voit.

Adultes choqués. Amitiés rompues. L'enfant se sent coupable. Psychologue. Pédopsychiatre.

Le temps passe. En 5<sup>e</sup>, des crises d'angoisse : « J'étais terrorisé, je pensais au suicide. » Alors que les agresseurs ne sont plus présents depuis la 6<sup>e</sup>. Pédopsychiatre.

En 4<sup>e</sup> il va mieux et espère qu'un jour il va oublier tout ça.

\*\*\*

Alors... on n'a pas le droit d'être une petite fille douce et tranquille, on n'a pas le droit d'aimer travailler à l'école, on n'a pas le droit de ne pas avoir la même couleur de peau et les mêmes cheveux que ceux de l'agresseur, on n'a pas le droit d'avoir des cheveux de couleur rousse et d'aimer la danse, on n'a pas le droit d'aimer lire ?!

Doit-on être comme les dominateurs violents jaloux faibles et lâches l'exigent ?

Si nous ne soutenons pas les victimes, nous soutenons les agresseurs. Si nous ne sommes pas du côté du règlement intérieur-de la loi, nous sommes du côté de la violence, si nous ne sommes pas du côté du respect nous sommes du côté de la crainte, voire de la terreur, mot souvent utilisé par les enfants subissant ces atteintes à leur personne.

Ce n'est pas ainsi que l'on apprend à se défendre, à former son caractère : on apprend la violence et la domination/soumission.

Ces cas très nombreux montrent combien l'école doit être le lieu de l'apprentissage de l'acceptation banale de toutes les personnes, car enfin, tous ces exemples soulignent que c'est à partir de détails (des petites différences) que se construisent des situations graves aux conséquences lourdes et durables.

Je félicite mes élèves d'avoir engagé ces travaux de réflexion et ces actions concernant le harcèlement, dans le cadre de notre thème : *Question d'humanité : racisme, antisémitisme, exclusion. La concorde et la paix, maintenant.*

Mme Perroud, professeure de philosophie

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS  
APPELEZ LE

3020

Service & appel  
gratuits

Ne pas laisser  
faire.

**Cette gazette est dédiée à tous les enfants qui ont subi ou qui subissent ces actions indignes que sont les actes de harcèlement. A nous de soutenir ces enfants et de faire en sorte que ce ne soit pas la victime qui soit pénalisée.**